

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DE L'ORNE
DEPARTEMENT DE L'ORNE

Délibération DEL-2024-03-38



Sources de l'Orne
communauté de communes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



SÉANCE DU JEUDI 21 MARS 2024

Date de convocation :
15 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt et un mars, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de Surdon (Macé) sous la présidence de M. Jean-Pierre FONTAINE, Président.

Nombre de délégués en exercice :
42

Présents : MMES BETTEFORT Stelliane, BIDAULT Martine, DEBACKER Hélène, DUTHEIL Stéphanie, GUYOT Jeannine, LAHIGUERA Angélique, LAMBERT Pamela, LECAMUS Florence, LEMOINE Martine, LEROY Pascale, MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline, MESNEL Elisabeth, MEYER Martine, PERSEHAYE Christel, PUITG Reine-Marie, TINOIS Marie-Claude, MM. CHATEL Jacques, CUISINIER Jean-Michel, DUVAL Claude, EGRET Fabrice, FONTAINE Jean-Pierre, HUGUIN Patrick, LAMBERT Patrick, LE CARVENNEC Eric, LEROY Michel, LEVESQUE Michel, MARGNIER Sylvain, MAUSSIRE Jacques, QUELLIER Serge, , RENOARD Eric, RICHARD Christian, ROGER Damien, ROLLAND Jean-Pierre, SOREL Damien, TAUPIN Jean-Marie, VINET Paul

Nombre de délégués présents :
36

Nombre de votants :
42

Excusés avec pouvoir : M. CORU Vincent (pouvoir donné à M. CHATEL Jacques), M. GRASLAND Yves (pouvoir donné à M. QUELLIER Serge), M. LELOUP Christian (pouvoir donné à Mme PUITG Reine-Marie), M. MAACHI Mostefa (pouvoir donné à Mme LAMBERT Pamela), M. ROBIEUX Christophe (pouvoir donné à Mme LECAMUS Florence), M. PAUPY Richard (pouvoir donné à M. EGRET Fabrice)

VOIX POUR :
42

VOIX CONTRE :
0

Secrétaire de séance : Mme MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline

ABSTENTIONS :
0

Objet : Approbation du marché de travaux de réfection des réseaux d'eau sur la commune de Mortrée et autorisation donnée à Monsieur le Président pour signer le marché

Le Conseil Communautaire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales
 VU le Code de la Commande Publique
 VU la délibération n° 59/2020 du 16 juillet 2020 portant élection de la Commission d'Appel d'Offres
 VU le projet de marché
 VU le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres réunie ce jour
 VU les autres pièces de la procédure
 VU les offres présentées par les différents candidats à l'attribution du marché

CONSIDERANT qu'à l'issue de la procédure d'appel d'offres, la Commission d'Appel d'Offres a classé les offres des candidats pour le marché dans l'ordre décroissant suivant :

- 1^{er} : l'offre de FLORO TP/ATEC avec une note globale de 95,20 sur 100
- 2^{ème} : l'offre de SOGEA/TELEREP avec une note globale de 93,17 sur 100

DECIDE :

- **D'APPROUVER** l'attribution du marché du marché public de travaux de réfection des réseaux d'eau à Mortrée au groupement FLORO TP/ATEC pour un montant 1 449 057,79 € HT
- **D'AUTORISER** le Président à signer le contrat de marché.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Jean-Pierre FONTAINE



La secrétaire,
Marie-Caroline MALEWICZ-LABBÉ